



Fiche de poste

Chargé(e) de mission Hydraulique

Corps et grade :	Ingénieur – Catégorie A
Type de Contrat :	CDD 2 ans (contrat de projet)

1. Cadre de la mission

Le Syndicat Mixte Asse Bléone existe depuis le 1^{er} janvier 2020 suite au rapprochement du Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA) et du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB).

Il est né de la volonté politique des élus locaux de consolider les structures existantes afin de leur permettre de répondre aux enjeux liés à la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Ceci tout en poursuivant le travail de conseil et d'assistance aux communes pour les thématiques touchant à la gestion des rivières mais ne relevant pas de la compétence GEMAPI.

A ce jour, le Syndicat est composé des 47 collectivités suivantes :

- La Communauté d'Agglomération « Provence Alpes Agglo » (PAA)
- La Communauté d'Agglomération « Durance Luberon Verdon Agglo » (DLVA)
- La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV)
- Le Département des Alpes de Haute Provence
- Les 43 communes suivantes :Aiglun, Auzet, Barles, Barras, Barrême, Beaujeu, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Champtercier, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Digne-Les-Bains, Entrages, Estoublon, Hautes-Duyes, La Javie, La Robine-Sur-Galabre, Le Brusquet, Le Castellard-Mélan, Le Castellet, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Le Vernet, L'escale, Malijai, Mallemoisson, Marcoux, Mézel, Mirabeau, Moriez, Oraison, Prads-Haute-Bléone, Saint Jeannet, Saint-Julien d'Asse, Saint-Lions, Selonnet, Senez, Tartonne, Thoard, Valensole et Verdaches.

Il est compétent sur toutes les rivières des bassins versants de l'Asse, de la Blanche, de la Bléone, du Rancure et des ravins situés entre le Vançon et la Bléone sur les communes de Volonne et de l'Escale (Taravon, Grave, Plaine...).

Il anime notamment les Contrats de Rivières de l'Asse et de la Bléone respectivement signés en 2018 et 2015.

Actuellement le personnel du SMAB est composé de 7 personnes dont :

- une secrétaire/comptable,
- une directrice/chargée de missions « Bléone »,
- une chargée de missions « hydraulique/hydromorphologie »,
- une chargée de mission Natura 2000 « Asse » également chargée de mission « Biodiversité et zones humides »,
- une chargée de mission « ressource, zones humides et espèces exotiques envahissantes »
- un technicien de rivière « Asse, Blanche et Rancure »,
- un technicien de rivière « Bléone ».

La charge de travail de la chargée de mission « hydraulique/hydromorphologie » a considérablement augmenté en raison des décisions politiques prises concernant notamment le volet « PI » de la compétence GEMAPI. Le lancement de nombreuses études a notamment été décidé et certaines études réglementaires sont à prévoir dans les mois et années à venir.

Aussi, les élus du Syndicat ont acté la création d'un emploi non permanent pour assurer le suivi de plusieurs études/opérations relatives aux aspects hydrauliques et à la gestion des systèmes d'endiguement déjà réguliers ou à régulariser.

Le (ou la) chargé(e) de mission sera placé sous l'autorité du Président du Syndicat Mixte Asse Bléone et de la directrice/chargée de mission.

Il travaillera en binôme avec la chargée de mission « hydraulique/hydromorphologie ».

2. Détails des missions

- ⇒ Suivi de l'étude du torrent de Saint Jeannet à sa confluence avec l'Asse pour redimensionnement du pont des Oréonnis (prestataire retenu en février/mars 2026)
- ⇒ Etude de préfiguration pour la mise en place de systèmes de surveillance pluviométriques et hydrologiques sur les cours d'eau du périmètre y compris élaboration d'un cahier des charges pour installations des équipements et recrutement des prestataires qualifiés
- ⇒ Elaboration d'études hydrauliques locales sur Riou de Clumanc et une coussière à Mézel
- ⇒ Participation au suivi des études des sur-aléas sur 3 digues du périmètre de Provence Alpes Agglomération (démarrage prévu en début d'année 2026)
- ⇒ Rédaction du dossier de régularisation du système d'endiguement de Barrême (prestataires retenus pour EDD et plan de gestion de la végétation) et éventuellement d'autres ouvrages prioritaires – Mise en place des suivis en toutes circonstances
- ⇒ Rédaction du cahier des charges et suivi de la révision de l'Etude de Danger de la Bléone – Echéance de remise de l'EDD : fin 2027
- ⇒ Rédaction du rapport de surveillance des digues Gibassier, Barbejas et Camping - Echéance fin mars 2027 – Rédaction du cahier des charges et suivi des VTA correspondantes
- ⇒ Mise en place du SIRS Digues sur les systèmes d'endiguement réguliers et formation des agents en poste
- ⇒ Participation aux visites annuelles des systèmes d'endiguement réguliers
- ⇒ En fonction des demandes, participation à l'actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes
- ⇒ En fonction de l'avancement du dossier porté par PAA, participation à l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- ⇒ Participation aux évènements de sensibilisation/communication
- ⇒ Participation aux comités de rivière
- ⇒ Participation aux comités syndicaux

3. Profil du candidat

a. Formation et expérience

Niveau BAC + 5 dans le domaine de l'hydraulique

Ou expérience équivalente.

Permis B obligatoire

b. Compétences requises

⇒ Connaissances techniques spécifiques :

- Capacité d'expertise en modélisation hydraulique et hydrologique
- Politiques de gestion des inondations
- Fonctionnement général des écosystèmes aquatiques

- Connaissances des acteurs et institutions intervenant dans le domaine des milieux aquatiques,
- Réglementation spécifiques relative aux relatif ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques
- Code de l'Environnement

⇒ **Connaissances techniques transversales :**

- Marchés publics,
- Utilisation d'outils informatiques et cartographiques (SIG, ...),
- Rédaction de cahiers des charges,
- Conduite de projet.

⇒ **Qualités personnelles**

- Autonomie et sens des initiatives.
- Sens du contact, du dialogue et des relations humaines,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Capacité de synthèse pour la rédaction,
- Goût pour le travail de terrain

Le chargé (ou la chargée) de mission sera intégré dans une petite équipe. Il (ou elle) devra donc faire preuve de polyvalence et d'adaptabilité.

4. Cadre d'emploi

- ✓ Poste à pourvoir par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 2 ans (emploi non permanent)
- ✓ Emploi à temps plein (39 h selon protocole ARTT en vigueur)
- ✓ Rémunération : selon barème de la fonction publique territoriale : Cat. A, cadre d'emploi des ingénieurs
- ✓ **Poste à pourvoir au plus tard le 15 mai 2026**

5. Lieu de travail

Les locaux actuels du Syndicat se situent à Digne les Bains.

Le (ou la) chargé(e) de mission sera amené à se déplacer principaux sur les bassins versants suivants :

- Asse
- Bléone
- Blanche
- Rancure
- Ravins de Volonne / L'Escale

6. Modalités de recrutement

Le candidat fera parvenir sa candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à

*M. le Président du Syndicat Mixte Asse Bléone
Immeuble la Gineste
2, rue Caguerenard
04 000 DIGNE LES BAINS*

Renseignements auprès de Caroline SAVOYAT – Directrice/Chargée de mission « Contrat de Rivière »
Tél. :04.92.34.59.15. Ou par mail : c.savoyat@asse.bleone.fr

Merci de nous faire parvenir votre candidature avant le 21 janvier 2026 à 17h00

Les entretiens seront organisés dans la semaine 06 pour une prise de poste au plus tard le 15 mai 2026.